

IL EST TEMPS DE BÂTIR VOTRE AVENIR. ENSEMBLE.



Le PRM s'adresse à toutes les unités de négociation du Syndicat des Métallos, peu importe leur taille et leur secteur de l'économie.

Quelques statistiques:



31 ans
d'existence



8500
participants



Actifs de plus de
169 \$ m

Faits saillants du plan :

- Administré par des experts en retraite
- Investi par les meilleurs conseillers en placement du Canada
- Supervisé par un conseil de fiduciaires composé de membres et du personnel du Syndicat des Métallos
- Offre des versements de prestations à vie, avec une pension de survivant ou des prestations de décès
- Prestations réduites offertes dès 55 ans ou intégrales (sans réduction) à 65 ans

Nous avons un plan solide pour votre retraite.

Il s'agit de votre avenir. Peu importe comment vous l'imaginez, il vous faut un plan qui vous permettra de le réaliser. Le Plan de retraite des Métallos (PRM) est une façon simple sans implication de bâtir votre avenir tout en profitant du moment présent. Vous n'avez pas à sélectionner vos placements ni à vous tracasser du solde de vos comptes. Avec le PRM, vous recevrez des prestations de retraite prévisibles tout au long de votre vie, ainsi que de la tranquillité d'esprit.

Sa force réside dans son caractère collectif. En tant que régime interentreprises, il réunit de nombreux employeurs et participants issus d'un vaste éventail de secteurs qui contribuent tous au même et unique but : acquérir de la sécurité financière pour la retraite. Sans oublier qu'il s'agit d'un plan pour le Syndicat des Métallos au Canada géré par ses membres, ce qui signifie que vous pouvez être certain que les intérêts des participants seront toujours une priorité.

Pour les participants au plan de retraite, cette approche solidaire réduit les risques en ayant à bord des personnes provenant de divers milieux, tout en créant un pouvoir d'achat collectif permettant de meilleures possibilités d'investissement et des frais de gestion de placement moins élevés pour contribuer à la santé du plan.

**Il s'agit de votre avenir. Et, le PRM est votre plan.
Bâtissons votre avenir. Ensemble.**

« Le régime de retraite vous dispense de vous soucier du suivi de votre argent et des placements à effectuer. Je sais que je vais recevoir mon argent tous les mois. »

— Earl Macdonald, retraité
Syndicat des Métallos, section locale 3789



Le PRM : un plan conçu pour les membres et par les membres

Le Plan de retraite des Métallos est une solution intéressante et abordable aux comptes d'épargne populaire proposés par les vendeurs des grandes banques et des REER.

En tant que plan à prestations cibles, le PRM est une combinaison du meilleur des régimes de retraites et d'épargne RER conventionnels :

- Des cotisations connues (déterminées) sont versées au plan, tout comme un RER;
- La pension à prestations cibles connues (déterminées) est payée à partir du plan, tout comme une rente traditionnelle.

De cette façon, les employeurs ont accès à une prévisibilité des cotisations et les membres, à une approche sans tracas ni intervention et une prestation de retraite à vie.

Voici comment il fonctionne...



Les cotisations des employeurs sont versées au plan (les membres de certaines unités du Syndicat des Métallos peuvent également cotiser).



Les cotisations sont établies en fonction d'un taux de cotisation négocié par votre équipe de négociation.



La prestation cible mensuelle à la retraite correspond actuellement à 1,5 % des cotisations totales reçues en votre nom (si ces cotisations sont supérieures à 0,50 \$/heure).



Vos prestations augmentent proportionnellement aux cotisations reçues en votre nom.

Le PRM en action :

Examinons maintenant la prestation de retraite mensuelle d'un participant qui adhère au plan aujourd'hui et qui travaille 2000 heures par année pendant 25 ans.

Selon un taux de cotisation de 1,50 \$/heure, la pension à prestations cibles correspondrait à 1125 \$/mois à la retraite.

(cotisations de 1,50 \$/heure x 2000 heures x prestation mensuelle de 1,5 % x 25 ans)

Selon un taux de cotisation de 3,00 \$/heure, la pension à prestations cibles augmenterait à 2250 \$/mois.

En résumé, **plus les cotisations sont élevées, plus vous en profiterez.**

C'est aussi simple que ça. Vos unités de négociation peuvent s'en occuper en demandant l'augmentation des cotisations de chaque nouveau contrat, menant à des pensions plus élevées pour les participants.



Le PRM : un tel plan n'existe pas à la banque!

- Des paiements à vie, chaque mois. Chaque année. Pour toute votre vie à la retraite. Contrairement à un RER, ce plan ne risque pas d'épuiser vos économies.
- Des prestations connues (déterminées) : le stress lié au solde des comptes n'existe pas ici. La formule du plan calcule la prestation de retraite cible pour vous.
- Une gestion assurée par les membres pour les membres : Les membres du Syndicat des Métallos ne font pas que gérer le plan, ils y participent... ils travaillent donc dans votre intérêt.
- Avantages interentreprises : Pourquoi prendre un RER individuel quand on peut partager les risques et offrir une plus grande sécurité aux participants? Le PRM est utilisé par plusieurs employeurs provenant de divers secteurs et industries afin de réduire les risques et d'accroître le pouvoir d'achat.
- Pas d'investissements à gérer par vous-même : Les gestionnaires professionnels du PRM prennent toutes les décisions relatives aux placements du plan, de manière à réduire votre stress à l'égard de l'avenir et à vous laisser profiter du moment présent.

« J'ai constaté que la plupart des membres ne veulent pas avoir à gérer leurs propres placements. Il y a juste trop de hauts et de bas. Ils aiment que les gestionnaires professionnels de la PRM s'occupent de leur argent. »

— Thomas De Sousa
Coordinateur régional du
Syndicat des Métallos



Principales différences entre le PRM et un RER...

	PRM	RER
Cotisations	Mises en commun pour offrir une prestation cible.	Déposées dans un compte individuel destiné à votre gestion.
Prestations	Versements mensuels et prévisibles à vie de la pension.	Solde imprévisible dans votre compte que vous devez transformer en revenu.
Risque du marché	Ce n'est pas vous qui assumez le risque lié aux oscillations du marché, mais bien le plan – et ce risque est partagé entre les participants afin d'en diminuer l'incidence.	Vous assumez l'intégralité du risque lié au rendement du marché – cela a une incidence directe sur votre solde de compte et sur votre revenu de retraite.
Placements	Géré par des spécialistes en placement de pension ayant accès à un plus large éventail d'options, offrant habituellement des retours plus élevés et des frais inférieurs.	Vous devez prendre vos propres décisions en matière d'investissement ainsi que payer des frais de gestion de fonds commun de placement, lesquels, au Canada, sont parmi les plus élevés au monde.
Participation	Aucune intervention. Aucune gestion de comptes : des professionnels s'en occupent pour vous.	Active. Vous choisissez vos placements, surveillez les limites des REER et gérez votre compte.
Responsabilité	Supervisé par le conseil du PRM et les membres du Syndicat des Métallos qui sont responsables devant les participants au régime de retraite.	Supervisé par des courtiers, des banques et des institutions financières – responsables des ventes devant les porteurs d'action de la société.



Demandez à votre équipe de négociation que le Plan de retraite des Métallos travaille pour vous aussi!

Ou contactez-nous au Canadian National Office of the United Steelworkers à 416-487-1571 ou spp@usw.ca.

Commençons à bâtir votre avenir. **Ensemble.**

www.SteelworkersPensionPlan.ca

Le Syndicat des Métallos n'a en aucun cas accès aux actifs associés au plan et n'est pas responsable de financer le régime. Les prestations de retraite ne sont pas garanties et peuvent faire l'objet de rectifications.